

DEPARTEMENT DE LA SARTHE



ARRETE N° 26-2887 du 26 MAI 2026

**DIRECTION GENERALE
ADJOINTE DES RESSOURCES,
EDUCATION ET NUMERIQUE**
Direction des Ressources humaines

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Madame Claire BROUSSEAU
Directrice générale des services du Département de la Sarthe

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Considérant la nomination de Madame BROUSSEAU, administrateur territorial, sur l'emploi fonctionnel de Directeur général des services, à compter du 1^{er} juin 2026,

ARRETE

ARTICLE 1 Délégation est donnée à Madame BROUSSEAU, Directrice générale des services du Département de la Sarthe, à compter du 1^{er} juin 2026, à l'effet de signer :

tous les actes relevant des attributions du Président du Conseil départemental,

à l'exception :

- des rapports à soumettre à l'Assemblée Départementale et à la Commission Permanente.

ARTICLE 2 Délégation est donnée à Madame BROUSSEAU à l'effet de signer les ampliations et les copies conformes des actes relevant de ses activités, telles que définies dans l'arrêté d'organisation des services.

ARTICLE 3 Madame le Payeur départemental est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame BROUSSEAU et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,

Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire, compte tenu de sa réception au contrôle de
légalité le 26 MAI 2026
et de sa publication ou notification le 26 MAI 2026